

Critères en lien avec la responsabilité relative du site Natura 2000 pour la conservation de cet habitats à différentes échelles au sein du réseau Natura 2000

Notation des enjeux

Critères en lien avec la valeur qualitative intrinsèque de l'habitat sans notion de comparaison relative

**A : Rôle de la région Bretagne pour la conservation de cet habitat à différentes échelles (nombre de sites)**

Nombre de site Natura 2000 désignés en France ayant inventorié cet habitat	295
Nombre de sites Natura 2000 désignés en Bretagne ayant inventorié cet habitat	13
Proportion de site Natura 2000 en Bretagne par rapport au nombre de site en France ayant inventorié cet habitat	4,4%
Note	1

**I = A+B**

**B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne**

B1 : Aire de répartition. Source : cartes de répartition européenne (site du CTE), FSD pour nombre de régions biogéographiques.	Large : 7 régions biogéographiques (atlantique et méditerranéenne)	0
B2 : Amplitude écologique. Type de contraintes exigées pour la présence de l'habitat : Trophie : clairement lié à un seul niveau de trophie ; Littoral/intérieur ; Humidité : zone humide ou sèche. 3xoui = étroit ; 2xoui = modéré ; 1xoui = large)	Moyenne : littoral ou intérieur, rarement des surfaces importantes, substrat géologique variable	2
B3 : Niveau d'effectif. A partir de la carte européenne de répartition des sites Natura 2000 abritant cet habitat mieux si bilan européen de nombre de sites, pour le moment à dire d'expert...car chiffres du bilan européen lacunaire	Habitat relativement fréquent en Europe : Occurrence sur la moitié du territoire européen	1
B4 : Dynamique de l'habitat depuis les 30 dernières années. Moyenne des tendances du rapportage national pour la région biogéographique atlantique à l'union européenne (Source : site internet du Centre thématique européen <a href="http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/">http://bd.eionet.europa.eu/article17/reports2012/habitat/summary/</a> ). B4 = ("Nb pays tendance +"Nb pays tendance" - "Nb pays tendance" - / "Nb pays total").	Dominance de "tendance négative"	2
Note	Modérée	2

**I : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne**  
Enjeu faible 3

50 à 100%

Surface de l'habitat au sein du réseau Natura 2000 breton	43,88
Surface de l'habitat au sein du site Natura 2000	0,48
% de la surface de l'habitat présent dans le site Natura 2000 "Ile de Groix" relatif à sa surface au sein du réseau des sites Natura 2000 Breton	1,09%
Note	1

**II = I+C**

**II : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat**  
Modérée 4

**D : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000**

D1 : Statut européen de l'habitat	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire	2
D2 : État de dégradation	Habitat globalement non dégradé	3
D3 : Représentativité spatiale	Non significative	0
D4 : Flore patrimoniale/rôle fonctionnel	Cortège caractéristique mais absence d'espèces à forte valeur patrimoniale	1
D5 : Faune patrimoniale/rôle fonctionnel	A compléter	0
Note	Modérée	6

**III = (II x 2) + D**

**III : Enjeux patrimonial de conservation de l'habitat au sein de ce site Natura 2000**  
Faible 5